



Yverdon-les-Bains

BUREAU ELECTORAL

Case postale
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Date : Le 1^{er} avril 2021
N. réf : ale

ELECTIONS COMMUNALES GENERALES 2021
Renouvellement du Conseil communal et de la Municipalité
pour la législature 2021-2026

Dans sa séance du 1^{er} avril 2021,
le Bureau électoral
a vu ce qui suit :

Démission des Conseillers communaux élus à la Municipalité

Vu les procès-verbaux des premier et second tours de scrutin de l'élection de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2021-2026, proclamant élus :

Mmes Carmen TANNER,
Brenda TUOSTO,
MM. Jean-Daniel CARRARD,
Pierre DESSEMONTET,
Benoist GUILLARD,
Jean-Claude RUCHET,
Christian WEILER.

Vu le procès-verbal de l'élection du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2021-2026, proclamant également élues notamment les personnes prénommées,

considérant que ces élections n'ont fait l'objet d'aucun recours au sens des articles 117 et 119 de la LEDP et que leurs résultats sont donc devenus définitifs et exécutoires,

qu'aux termes de l'article 143 alinéa 1 de la Constitution vaudoise, nul ne peut être membre à la fois de l'autorité délibérante et de l'autorité exécutive d'une commune, que les Conseillers communaux élus à la Municipalité sont donc réputés démissionnaires du Conseil communal,

qu'il convient dès lors de procéder à leur remplacement au sein de ce Conseil en application des articles 66 et 82 de la LEDP, en faisant appel aux premiers des viennent-ensuite de leurs listes respectives,

le Bureau électoral de la Commune d'Yverdon-les-Bains :

1. constate que sont réputés démissionnaires du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2021-2026 :

MM. Jean-Daniel CARRARD et Christian WEILER candidats élus de la liste n° 02 PLR et Vert'libéraux,

Mme Carmen TANNER et M. Benoist GUILLARD candidats élus de la liste n° 03 Les Vert·e·s et solidaires,

Mme Brenda TUOSTO, MM. Pierre DESSEMONTET et Jean-Claude RUCHET candidats élus de la liste n° 05 Parti Socialiste - POP | solidaire, populaire et durable ;

2. proclame élus au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2021-2026 :

M. Philippe PAVID et Mme Stefania BEUTLER GABERELL respectivement 1^{er} et 2^e des viennent-ensuite de la liste n° 02 PLR et Vert'libéraux,

Mme Maria GALLARDO et M. Max LOVEY respectivement 1^{ère} et 2^e des viennent-ensuite de la liste n° 03 Les Vert·e·s et solidaires,

Mme Marceline MILLIOUD, MM. Anthony REYMOND et Ramzi KAROUI respectivement 1^{ère}, 2^e et 3^e des viennent-ensuite de la liste n° 05 Parti Socialiste - POP | solidaire, populaire et durable.

Un exemplaire du présent procès-verbal est remis à la Préfecture et un affiché aux piliers publics d'Yverdon-les-Bains, de Gressy et de Sermuz.

BUREAU ELECTORAL D'YVERDON-LES-BAINS

Natacha RIBEAUD-EDDAHBI

Anne LEUENBERGER

Présidente

Secrétaire

